



AR Prefecture

210600912-20260622-2026_95-DE
Recu le 26/06/2026

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Département des Alpes-Maritimes
Arrondissement de Nice
Commune de Peille

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22 juin 2026

Membres en exercice : 19

Nombre de présents : 11

Délibération n°2026_95

Nombre de votants : 18

L'an deux mille vingt-six et le vingt-deux juin à dix-neuf heures, le conseil municipal de PEILLE, régulièrement convoqué le dix-sept juin deux mille vingt-six, s'est réuni en séance publique en nombre prescrit par la loi, dans l'Hôtel de Ville de PEILLE, sous la présidence de Monsieur Cyril PIAZZA, Maire.

Présents :

Monsieur Cyril PIAZZA, Maire, Mme Christiane DELAIRE, M. François ALZIARI, Adjoint au Maire, M. Adrien ARSENTO, Mme Nicole OUDINOT, Mme Michelle NOERO, Mme Myriam ALEXANDRE, Mme Julia RANGON, Mme Émilie ROSSI-PLAZA, Mme Claire JAKOBSEN, M. Florian LEGOFF, conseillers municipaux.

Ont donné procuration :

M. Serge CASTAN, Adjoint au Maire, à M. Adrien ARSENTO, conseiller municipal.
Mme Béatrice ELLUL, Adjointe au Maire, à M. François ALZIARI, Adjoint au Maire.
M. Bernard GIRAUD, Adjoint au Maire, à Mme Christiane DELAIRE, Adjointe au Maire.
M. Christophe LERICHE, conseiller municipal, à Mme Émilie ROSSI-PLAZA, conseillère municipale.
M. Fabien ABBA, conseiller municipal, à Mme Nicole OUDINOT, conseillère municipale.
Mme Anaïs JANEL, conseillère municipale, à M. Cyril PIAZZA, Maire.
M. Damien SCANDOLA, conseiller municipal, à Mme Claire JAKOBSEN, conseillère municipale.

Absent excusé :

M. Matthieu DURBANO, conseiller municipal.

Secrétaire de séance : Mme Nicole OUDINOT, conseillère municipale.

Objet de la délibération : Attribution d'une subvention à l'association A.P. 2009

Rapporteur : M. François ALZIARI

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.2121-29 ;

Vu la loi du 1^{er} juillet 1901 relative au contrat d'association ;

Vu la demande de subvention en date du 15 juin 2026, présentée par l'association AP.2009, domiciliée au 14 B rue des Vieux Remparts, 06440 Peille et représentée par son président, Monsieur Grégory Pellé ;

AR Prefecture

006-210600912-20260622-2026_95-DE
Reçu le 26/06/2026

~~Considérant que l'association AP.2009 a pour objet le soutien, l'accompagnement et le développement de la carrière sportive de ses membres licenciés, ainsi que l'organisation, la participation et le financement de compétitions, stages et entraînements ;~~

Considérant que les activités de l'association présentent un intérêt local et contribuent au développement de la pratique sportive, à la promotion des valeurs éducatives du sport et au rayonnement de la commune ;

Considérant qu'il appartient à la commune de soutenir les initiatives associatives présentant un intérêt public local ;

Il est proposé au Conseil municipal d'attribuer la somme de 1500€.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,
Après en avoir délibéré

À l'**UNANIMITÉ** des membres présents et représentés,

- **ACCORDE** à l'association AP.2009 une subvention de fonctionnement d'un montant de 1500€ au titre de l'exercice budgétaire 2026,
- **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget communal de l'exercice 2026 au chapitre 65 - Subventions de fonctionnement aux associations,
- **AUTORISE** le Maire à procéder au versement de cette subvention et à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en séance le 22 juin 2026

**La secrétaire de séance,
Mme Nicole OUDINOT**



**Le Maire,
M. Cyril PIAZZA**

